

## Du lundi 30 septembre au vendredi 25 octobre 2019

lundi 30	mardi 01	mercredi 02	jeudi 03	vendredi 04
Salade verte Rôti de dinde Purée de pois cassés  Yourt aux fruits (bio)	Soupe de vermicelle Jarret et joue de bœuf (VBF) Carottes Reblochon (AOP) Fruit de saison	Pamplemousse Sauté de porc (LR) Frites Fromage fondu Glace	Pizza au fromage maison Omelette nature Ratatouille  Fruit de saison	Salade de concombres Cabillaud sauce crevettes Riz Edam Compote
lundi 07	mardi 08	mercredi 09	jeudi 10	vendredi 11
Salade verte, thon Poêlée de courgettes curry coco Quinoa au beurre Samos Liegeois au chocolat	Betterave rouge Saucisses de Toulouse Lentilles Yourt nature (bio) Fruit de saison	Salade de pommes de terre Poulet rôti Haricots verts Coulommiers Fruit au sirop	Couscous à l'agneau (LR) légumes et semoule Morbier AOP Fruit de saison	Feuilleté au fromage Brochette de poisson Brocolis  Crème vanille (bio)
lundi 14	mardi 15	mercredi 16	jeudi 17	vendredi 18
Carottes rapées Sauté de veau (LR) Riz  Fromage blanc au coulis	Salade d'endive et fromage Poisson meunière Gratin de courgettes  Fruit de saison	Salade verte Boulette à la tomates (bio) Pâtes et fromage rapé  Petits suisse aux fruits (bio)	Salade de chou fleur Emincé de dinde Petits pois Fromage fondu Donuts	Soupe de légumes maison Gratin de poisson maison Pommes vapeur Mimolette à la coupe Fruit de saison
lundi 21	mardi 22	mercredi 23	jeudi 24	vendredi 25
Salade de lentilles Sauté de porc (LR) Carottes Yaourt nature Fruit de saison	Salade verte Capelettis au fromage sauce blanche Tomme grise Compote	Rosette cornichons Œufs durs béchamel Purée d'épinards Fromage fondu (bio) Fruit de saison	Concombre, feta Rôti d'agneau (LR) Flageolets Fromage blanc sucré Fruit au sirop	Soupe de vermicelles Filet de colin sauce tomate Haricots verts Camembert (bio) Eclair au chocolat

**AB** : Aliments issus de l'agriculture biologique

Les viandes de veau, porc et agneau sont **Label Rouge**

Le bœuf est d'origine française

*Menus élaborés par la responsable de cuisine  
conformes aux recommandations nutritionnelles de l'arrêté du 30 sept 2011*